

[Text]

organismes qui, à notre avis, et à leur avis, pourraient leur donner la possibilité de garantir davantage leurs droits constitutionnels.

Le secteur privé est peut-être celui où les Canadiens sont les plus sensibles puisque c'est celui qui les touche le plus quotidiennement. Mais en même temps, c'est aussi le plus difficile parce qu'il n'y a pas d'éléments qui nous permettent, à l'intérieur de la loi, d'imposer ces réalités au secteur privé. Donc, nous comptons sur l'esprit de collaboration. Il semble y avoir par exemple, au Manitoba, une certaine volonté dans le secteur privé qui se manifeste. C'est très timide, cependant.

Je pense qu'un des éléments sur lesquels nous devons nous pencher un moment donné est celui de définir des mécanismes incitatifs au niveau du secteur privé pour leur permettre de s'informer tout d'abord de cette possibilité parce que, très peu d'entreprises savent qu'elles pourraient profiter de certains programmes fédéraux pour améliorer l'utilisation des deux langues officielles, même si nous devons manifester une certaine prudence pour ne pas créer cet espèce de mécanisme de ressac du côté des entreprises et du milieu. Je me suis aperçu que de bonnes intentions et de bonnes initiatives n'ont pas toujours une réaction positive de la part des provinces.

Lorsque j'ai dit que le gouvernement fédéral était intéressé à aider les provinces, on a fait l'entête à Winnipeg qui disait «le fédéral veut s'immiscer dans les sujets de responsabilité provinciale». Je veux dire que c'est très sensible. Donc, on manifeste beaucoup de prudence parce qu'on ne ferait que reculer si on prenait le risque de poser des gestes qui indisposeraient des réalités sur lesquelles on n'a pas de pouvoir, ce qui est différent avec les institutions fédérales, évidemment.

M. Gervais: Merci, monsieur le ministre. Une autre question. Je crois que le colloque établit un plan d'action qui est assez bon à suivre. Mais je voulais seulement avoir votre garantie afin que cet énoncé ne serait pas oublié.

M. Bouchard: C'est un bilan global qui va se poursuivre, et qui complète, à mon avis, le rapport du commissaire. Essentiellement, le colloque a permis de vérifier des réalités déjà identifiées dans leur ensemble par le commissaire aux langues officielles.

M. Gervais: Merci, monsieur le président.

Le coprésident suppléant (M. Desjardins): Merci, monsieur Gervais.

And now Mr. Epp.

Mr. Epp (Thunder Bay—Nipigon): Thank you, Mr. Chairman.

I was not able to be here last week. I am happy to welcome the Minister and to congratulate him, too, since I had not spoken to him in the interim.

If I ask questions which are very broad today, I trust they do not represent too much of a repetition of what was pursued last week. I have not had an opportunity to consider the entire transcript.

[Translation]

The private sector is perhaps the area where Canadians are most vulnerable because it affects them daily. At the same time, it is the most difficult sector because there is nothing within the law that enables us to impose measures on the private sector. Therefore, we are counting on a spirit of co-operation. For example, in Manitoba, there are signs of some willingness, but they are very weak.

I think that one of the things we will have to study at some point is how we can encourage the private sector to become better informed. Very few companies know that they can benefit from certain federal programs to improve their use of both official languages, although we must be somewhat careful not to provoke a backlash from companies and the private sector. I have noticed that good intentions and good initiatives are not always well received by the provinces.

When I said that the federal government was interested in helping the provinces, we made headlines in Winnipeg to the effect that . . . the federal government wants to poke its nose into areas of provincial responsibility . . . What I am saying is that it is very sensitive. We have to be very cautious, otherwise people will only withdraw, especially if we risk taking steps that would provoke authorities over whom we have no power. Obviously, the case is different with federal institutions.

Mr. Gervais: Thank you, Mr. Minister. One more question. I believe that the plan of action established at the colloquium was a good one. I just wanted to have your assurance that it would not be forgotten.

Mr. Bouchard: In my opinion, it follows on and completes the Commissioner's report. Basically, the colloquium corroborated realities that had in the main already been identified by the Commissioner of Official Languages.

Mr. Gervais: Thank you, Mr. Chairman.

The Acting Joint Chairman (Mr. Desjardins): Thank you, Mr. Gervais.

Passons à M. Epp.

M. Epp (Thunder Bay—Nipigon): Merci, monsieur le président.

Il ne m'était pas possible d'assister la semaine dernière. Je suis content de souhaiter la bienvenue au ministre, et de le féliciter, car je n'ai pas eu l'occasion de le faire dans l'inter-valle.

Je poserai des questions d'ordre général, en espérant que je ne répète pas celles de la semaine dernière. Je n'ai pas eu l'occasion de parcourir l'ensemble du compte rendu.